



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

dopage

Question au Gouvernement n° 115

Texte de la question

## DOPAGE

M. le président. La parole est à M. Philippe Boënnec, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Philippe Boënnec. Ma question s'adresse à Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports .

Après un Tour de France 2007 catastrophique en termes d'image, et après les scandales récents dans l'athlétisme national et international, il semble que les tricheurs gardent une molécule d'avance sur les pouvoirs publics et sportifs. Ces pratiques sont inadmissibles car le sport doit véhiculer les valeurs de bien-être - un esprit sain dans un corps sain.

Cette image du dopage dans le sport,...

M. Jean-Marie Le Guen. Et Laporte, est-il là ?

M. Philippe Boënnec. ...souvent liée à l'appât du gain, est un très mauvais exemple pour nos jeunes et nos moins jeunes, qui s'identifient souvent aux héros sportifs.

Nous devons être très durs contre ces pratiques scandaleuses. Très durs vis-à-vis des sportifs dopés. Très durs vis-à-vis des pourvoyeurs. Quelle sera votre action, madame la ministre, pour rester au contact ?

*(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Nouveau Centre.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports. (*" Laporte ! Laporte ! " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé, de la jeunesse et des sports*. Monsieur Philippe Boënnec, la lutte contre le dopage (*" Laporte ! Laporte ! " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine*)...

M. le président. Laissez parler Mme la ministre.

Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports. ...est une question d'éthique, mais avant tout une question de santé publique. je prends un exemple : l'érythropoïétine - l'EPO - est une substance dopante, mais elle est aussi une substance mortelle puisqu'elle augmente la viscosité du sang...

M. Maxime Gremetz. À quoi sert Laporte ?

Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports. ...et provoque des thromboses massives et des morts. Les conduites dopantes, mesdames, messieurs les députés, ne sont pas seulement l'affaire des sportifs de haut niveau (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), mais celle de l'ensemble de la population.

Face à ce problème de santé publique, la politique que je mène avec le secrétaire d'État Bernard Laporte (*" Ah ! " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine*) s'appuie sur un triptyque.

Tout d'abord, le renforcement des contrôles, grâce à l'instauration du passeport biologique décidée à la suite du sommet international de lutte contre le dopage et qui sera mis en place par l'Union cycliste internationale, l'Agence mondiale anti-dopage et un groupe de travail auquel participe le ministère de la santé. Il s'agit de surveiller le passeport biologique des coureurs, des sportifs, afin que toute prise de substance dopante, même non encore détectable, puisse, par la perturbation du profil biologique, être ainsi détectée.

Ensuite, l'activation de la répression. Il y a visiblement des manques dans notre dispositif répressif. C'est la raison pour laquelle nous travaillons, Mme la ministre de l'intérieur, Mme la garde des sceaux et moi-même ("*Et Laporte ?*" sur de nombreux bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine), à un projet de loi qui va renforcer la répression des trafics.

Enfin, une politique de prévention, qui va bien sûr renforcer la recherche clinique dans un certain nombre de services hospitaliers, mais aussi augmenter la formation des médecins - parce que le dopage est maintenant pratiqué avec des substances autorisées en thérapeutique - et mobiliser les efforts de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Nouveau Centre.*)

M. Patrick Roy. Pourquoi ce n'est pas Laporte qui a répondu à la question ?

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Boënnec](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 115

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er novembre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er novembre 2007